

Collège Saint Joseph

Châteaubriant

# La Section Sportive Scolaire Football



*Une scolarité comme les autres,*

- Même programme scolaire
- Mêmes horaires d'enseignement
- Même ouverture aux autres sports
- Mêmes activités pédagogiques
- Même orientation
- Même niveau à atteindre
- Même ouverture de l'école de la vie.

*du football plus que les autres*

- Un encadrement qualifié
- 2 ou 3 entraînements hebdomadaires
- Installations à proximité
- Équipement complet fourni
- Compétition dans le club de son choix

## La section sportive scolaire « football »

### Objectif

L'objectif fixé à la section sportive est d'offrir à des jeunes footballeurs (garçons et filles) des conditions de scolarisation qui leur assurent une poursuite normale de leurs études et les meilleures chances d'obtenir les diplômes les sanctionnant, tout en permettant l'organisation d'un entraînement adapté à la pratique sportive et la participation aux compétitions.

Le but recherché de la section est de faire acquérir à ces joueurs(ses) une maturité technique, tactique, athlétique et mentale afin d'atteindre un meilleur niveau.

Les élèves de la structure ont l'obligation de participer aux actions de détection et de sélection organisées par le District et la Ligue de football. Dans le cas contraire, ils seront invités à quitter la section.

### Les études

Elles restent **la priorité** des élèves de la section.

Ces élèves suivent le cursus scolaire normal, y compris les cours d'Education Physique et Sportive. Ils bénéficient donc des mêmes droits et s'obligent aux mêmes devoirs que les autres collégiens de l'établissement.

Les élèves admis sont répartis dans les classes correspondant à leur orientation et suivent la totalité des cours.

Un aménagement de l'emploi du temps leur permet de participer aux entraînements.

### Encadrement

La section est placée sous la responsabilité technique d'éducateurs possédant un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif « football ».

L'encadrement technique établit la planification et la programmation des entraînements. Cette programmation est adaptée régulièrement en fonction des besoins individuels et de l'évolution du groupe.

L'appartenance à la section impose aux élèves l'obligation de participer à toutes les séances. Pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, deux entraînements de 2 heures sont programmés chaque semaine au sein de la structure et pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>, le nombre d'entraînements est de trois (une fois 1 heure et deux fois 2 heures).

Cependant, une adaptation temporaire est possible, en accord avec l'encadrement technique, en fonction des problèmes du moment ou des impératifs scolaires.

### Suivi personnalisé

Chaque trimestre, les joueurs participent à une série de tests d'évaluation techniques et athlétiques. Ces épreuves permettent de mesurer leur progression et d'orienter la planification des entraînements.

### Equipement individuel

Chaque joueur doit être en possession de :

- . 1 paire de chaussures de football à crampons (moulés)
- . 1 paire de protège-tibias (obligatoire pendant les séances)

La ligue de l'Atlantique de Football offre à chaque joueur :

- . 1 vêtement de pluie
- . 2 maillots – deux shorts – deux paires de bas
- . 1 ballon
- . 1 gourde

## Admission

La section sportive est ouverte aux garçons et aux filles entrant en classe de 6<sup>ème</sup> ou en classe de 4<sup>ème</sup>, licenciés(es) dans un club de football de la Ligue de l'Atlantique (Loire Atlantique, Maine & Loire ou Vendée).

La section reste une structure d'entraînement, les élèves évoluent donc **dans le club de leur choix.**

Les candidats devront remplir un dossier d'inscription et participer aux épreuves d'évaluation pour lesquelles ils seront convoqués par le collège.

Attention, les candidats ayant participé au stage régional « Pôle espoir fédéral » et non retenus seront dispensés du concours d'entrée et peuvent être intégrés directement en section sportive scolaire.

### **DOSSIER DE CANDIDATURE A CONSTITUER et A RETOURNER avant le 8 avril 2022 au collège (13A rue de la Libération):**

- Une fiche de candidature à remplir par les parents (*ci-jointe*).
- Une fiche « dossier scolaire » à remplir par l'établissement d'origine de l'enfant.
- Les photocopies des bulletins trimestriels (année en cours, uniquement pour les 4èmes).
- Un dossier football à remplir par les parents et l'éducateur du club.
- Une photocopie de la licence «football » (Recto-Verso).
- 2 enveloppes timbrées, avec l'adresse du candidat de notée sur chaque enveloppe

#### **IMPORTANT :**

Il est indispensable que ce dossier soit COMPLET pour être pris en considération.

**Le dossier de candidature obligatoire** est à retirer au collège ou à télécharger sur le site de St Joseph ([www.stjo-chateaubriant.fr](http://www.stjo-chateaubriant.fr))



En cas d'admission dans la section sportive, il est nécessaire de prendre un rendez-vous avec le directeur pour inscrire votre enfant dans la classe demandée. En effet ce dossier ne concerne que le football et non la demande d'inscription de votre enfant dans notre collège (02 40 28 15 25).

Epreuves d'évaluation 6<sup>ème</sup> : **MERCREDI 11 mai 2022 à 10h00**  
Lieu : Stade s'interco à Châteaubriant

Epreuves d'évaluation 4<sup>ème</sup> : **MERCREDI 11 mai 2022 à 13h30**  
Lieu : Stade s'interco à Châteaubriant



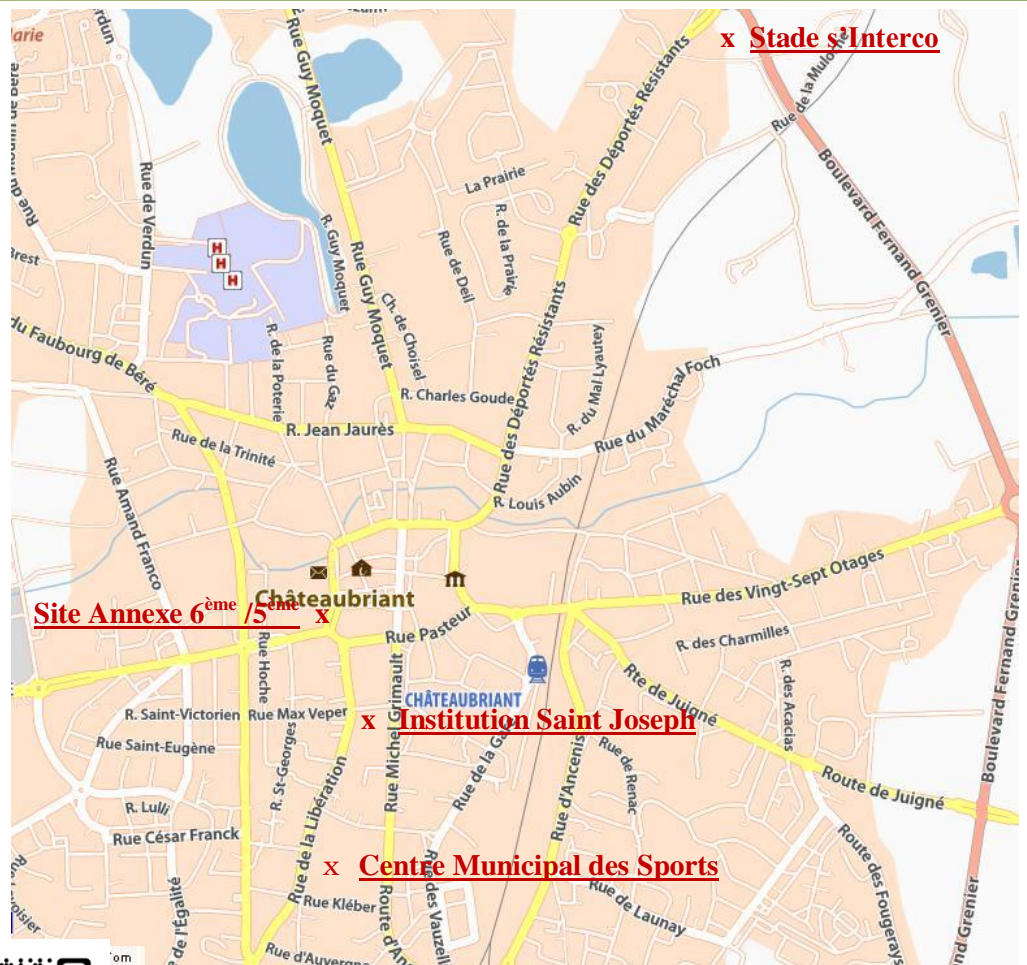


Atelier technique

Atelier technique



Plan des installations



Institution Saint Joseph  
 13A rue de la Libération –  
 CS80039- 44141 Châteaubriant Cedex  
 02 40 28 15 25

